**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 148 (2003)

Heft: 4

**Vorwort:** La paix dangereuse

**Autor:** Bourquin, Yvan

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 07.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



## SOMMAIRE

Pages

Avril 2003

Editorial	Ü
La paix dangereuse	3
Armée XXI	
Arguments en faveur de la loi militaire	6
Armée XXI, quel débat?	10
La brigade blindée 1, son présent, son avenir	13
La brigade blindée 2 et l'Armée XXI	
Les grades de sous-officier dans l'Armée XXI	17 's 22
Dua I I	22

#### Promotion de la paix

Impressions du Kosovo 25

#### Sécurité et coopération

L'enseignement du droit humanitaire aux forces armées 31
Le centre de politique de
sécurité - Genève 34
Le centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève 37

#### CIAL

Valeurs morales et gestion 40

### Armées étrangères

Dissuasion stratégique et action préemptive 42 Forces armées US (2) 45

### Situation politico-militaire

Que reste-t-il du 11 septembre? 48

#### Guerre en Irak

La défense américaine en crise 55 **Géopolitique** 

# Compte rendu

A propos du rapport Bergier (4) 59

58

## RMS-Défense Vaud

### La paix dangereuse

Cette réflexion rédigée au début mars 2003, avant donc le déclenchement des opérations anglo-américaines contre l'Irak garde toute sa valeur et son intérêt pendant la période de conflit, même après le cesser-le-feu, même si la phase de reconstruction du pays de Saddam Hussein avait commencé. La RMS, mensuel aux petits moyens, doit faire effort sur la réflexion et l'analyse fondée sur le recul par rapport l'actualité immédiate. (Rédaction)

Il m'en coûte de briser, à mon modeste niveau, la belle unanimité qui s'est faite autour d'une possible guerre en Irak. La cause est entendue: il faut maintenir la paix à n'importe quel prix. Tous sont d'accord de l'extrême gauche à l'extrême droite, en passant évidemment par l'Eglise. Un rassemblement des trois grandes religions monothéistes à la collégiale de Berne cette semaine est allé jusqu'à proclamer: «Aucun argument religieux ne saurait légitimer la guerre.» Ce qui rend le débat difficile en ces jours est cette proposition martelée jour après jour selon laquelle la guerre constitue une impossibilité morale absolue: celui qui prend un risque de guerre ne peut être qu'un dangereux fanatique, un dément ou pire un individu porté par de sordides intérêts économiques. Aussi lorsque le va-t-en-guerre

G. Bush évoque ses sentiments chrétiens, une bonne partie de l'Europe lui rit-elle au nez.

Le philosophe Jan Marejko a osé rappeler que «le nazisme est le fruit du pacifisme européen qui a culminé dans les accords de Munich en 1938. (...) il vaut mieux prendre un risque de guerre plutôt que de s'accrocher à tout prix à la paix. En effet, prendre ce risque peut, finalement, mieux garantir la paix que toutes les mesures soi-disant préventives qu'on peut prendre. Si les Européens avaient accepté un tel risque devant la montée du nazisme, il n'y aurait probablement pas eu de Deuxième Guerre mondiale et la Shoah aurait été évitée.»

L'argument, même si la situation internationale a changé, a le mérite de faire réfléchir. Voulons-nous la paix à n'importe quel prix, sous n'importe quelles conditions. L'idéal pacifiste inconditionnel de la non-violence est-il moralement responsable? Notre époque, malgré les protestations réitérées de bonne volonté et de vertu, est l'ère des carnages, c'est l'époque où l'on relève les génocides les plus meurtriers et les déplacements forcés de populations les plus gigantesques. Une telle situation en appelle à la responsabilité de ceux qui détiennent la puissance et la force. On refuse de tuer par les armes, mais on peut tuer par des attitudes, par des silences, par des abandons. N'y aurait-il pas dans la théorie non-violente une sorte de curieux postulat de l'innocence



foncière de la nature humaine; cela se traduirait par une fuite devant la violence de l'homme qui ne cesse de l'animer et de le mettre en danger. L'originalité de la position chrétienne classique allant de saint Augustin à Calvin, en passant par Saint Thomas d'Aquin n'est pas de vouloir faire disparaître la guerre en déclarant toutes les guerres injustes; elle est de prendre les hommes tels qu'ils sont, mais sans les abandonner à leur sauvagerie guerrière: il s'agit de rendre conciliable l'idéal de pacification des rapports humains en Christ et la nécessité - le devoir! - des autorités politiques de juguler la violence en recourant au glaive, pour reprendre le terme de l'apôtre Paul. L'autorité exerce une fonction policière et militaire. Cette fonction fait partie du cycle de l'histoire du monde, pas davantage; il ne s'agit ni de la diaboliser ni d'en faire un éloge immodéré.

La fonction de l'autorité est la sauvegarde de la sécurité générale; fonction qui consiste à assurer à chacun un cadre de vie où le droit et l'intégrité physique et morale sont respectés. Le but à atteindre est la paix, mais pas à n'importe quel prix ni sous n'importe quelles conditions.

Il n'appartient pas aux autorités civiles de transformer le monde à l'image de l'idéal chrétien, mais par leur action elles peuvent, soit nuire au Royaume du Christ, soit en favoriser le développement. L'utilisation de la force est nécessaire quand les conditions nécessaires à une véritable humanisation de l'homme ne sont plus remplies.

Notre Europe, qui ne sait plus que faire de son héritage religieux, cherche à s'épargner une démarche spirituelle. La voie politique ne peut qu'enrayer le mal et non l'éradiquer. Il ne suffit pas de proclamer à l'aide de slogans et de manifestation sa volonté de voir le monde en paix et de fermer les yeux sur les exactions de tyrans sanguinaires. Il faut édifier les conditions d'une telle paix, qui n'est possible que dans une coordination du travail de l'Etat et de l'Eglise, les pôles de la force et du travail de la vie spirituelle.

Ainsi mieux vaudrait certainement reprendre la réflexion sur les conditions d'une guerre juste plutôt que de se bloquer sur une idéologie qui n'est pas sans danger. Une paix véritable se construit sur une coexistence exigeante de l'amour et de la justice, sans rien sacrifier de ces deux éléments.

Capitaine aumônier Yvan Bourquin<sup>1</sup> 8 mars 2003

<sup>1</sup> Pasteur à la paroisse réformée de Porrentruy et aumônier au régiment d'infanterie 8. Ce texte a paru dans Le Quotidien jurassien du 8 mars 2003.

#### Assemblée des délégués de la Société suisse des officiers

L'assemblée des délégués aura lieu le samedi 24 mai 2003, de 10 h à 15 h, à Landquart au Plantahof. Avant la partie administrative dont l'ordre du jour est traditionnel, la conseillère aux Etats Evelyne Widmer-Schlumpf, chef du Département des finances et des affaires militaires du canton des Grisons, fera un exposé. Puis le chef de l'Etat-major général, le commandant de corps Christophe Keckeis fera un Tour d'horizon de la situation actuelle.